Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr
@mrapofficiel @MRAPOfficielNational

Communiqué de presse

Le MRAP dépose plainte contre l'influenceuse Charlie Sugar Town

Paris, le 29 octobre 2026

Le MRAP a porté plainte auprès de la Procureure de la République du Mans à la suite des propos racistes diffusés, les 19 et 20 octobre 2026, en « stories » sur le compte Instagram « charliesugartown », suivi par plusieurs dizaines de milliers d'abonnés.

Dans ces publications, massivement reprises sur d'autres réseaux sociaux, l'influenceuse s'en prend pêle-mêle aux personnes d'origine maghrébine ou africaine ainsi qu'aux personnes de confession musulmane. Elle leur lance : « vous n'êtes que des invités dans ce pays ». Elle expose un programme en trois points – « 1. Remigration. 2. Fermeture des frontières. 3. Jugement des traîtres. » – et appelle à ne plus se faire soigner par des médecins d'origine africaine. Elle incite également à boycotter les commerces tenus par des personnes originaires du Maghreb : « Ne consommez plus dans leur kebab dégueulasse ». Elle a en outre affiché les comptes d'internautes qui la critiquaient, en les désignant comme des « traîtres à la nation ».

Le MRAP condamne fermement ces publications odieuses. Le racisme fait mal, même derrière un écran. Et il va jusqu'à tuer. Le fait de diffuser de tels propos en ligne n'en ôte aucunement le caractère illicite. Ceux qui, à l'instar de cette internaute, pensent pouvoir répandre la haine impunément, sous prétexte qu'ils utilisent un pseudonyme et que cela se passe à travers un téléphone, se trompent. La désactivation du compte, rapportée par la presse, n'efface ni la gravité de ces propos ni leur large diffusion.

mrap
Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr
@mrapofficiel @MRAPOfficielNational

Saisi par de nombreuses personnes confrontées à ces attaques, le MRAP porte plainte pour provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence, ainsi que pour injure et diffamation publiques à raison de l'origine ou de la religion. Il appartient désormais à la justice de faire son travail. Le MRAP exprime toute sa solidarité aux personnes visées et rappelle la responsabilité des plateformes, au premier rang desquelles Meta, qui doivent agir sans délai lorsque des contenus haineux sont diffusés.

Il appelle également à un sursaut citoyen et politique, dans un contexte de plus en plus inquiétant, encore marqué par l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière, alors qu'une victime se trouve toujours entre la vie et la mort. À l'heure où certains veulent fracturer la société et répandre le poison du racisme et de la xénophobie, le MRAP rappelle que la devise de la République reste : Liberté, Égalité, Fraternité.